

Projet Organisation accueil du 18 au 30 mai 2020
Ecole Pierre et Marie Curie

Principes généraux :



Garderie :

La garderie du matin sera prioritairement réservée aux enfants des personnels prioritaires.

Aucun parent ne pourra entrer dans l'enceinte de l'établissement (cour comprise).

Elle ouvrira à 8h par l'entrée habituelle de la garderie. Les enfants seront accueillis à la grille de l'école par une personne qui orientera les enfants vers les toilettes. Une autre personne surveillera le lavage des mains et les orientera vers la classe de chacun. L'adulte responsable de la salle de classe s'assurera que chaque enfant s'assiéra à sa place (matérialisée par une étiquette collée sur les tables séparées d'au moins un mètre des autres tables).

Les portes resteront ouvertes afin que les élèves ne touchent pas les poignées.

Les temps de garderie seront soumis aux mêmes contraintes qu'à l'école (proscription des jeux de contact, de ballons, de tout ce qui implique des échanges d'objets et des structures de jeux).

Les enfants d'écoles élémentaires sont autorisés à amener des jeux personnels isolés dans un sac ou une boîte, le tout marqué au nom de l'enfant.

Horaires de l'école :

Accueil : 8h45 à 9h

9h à 12h : classe

13h45 à 16h : classe

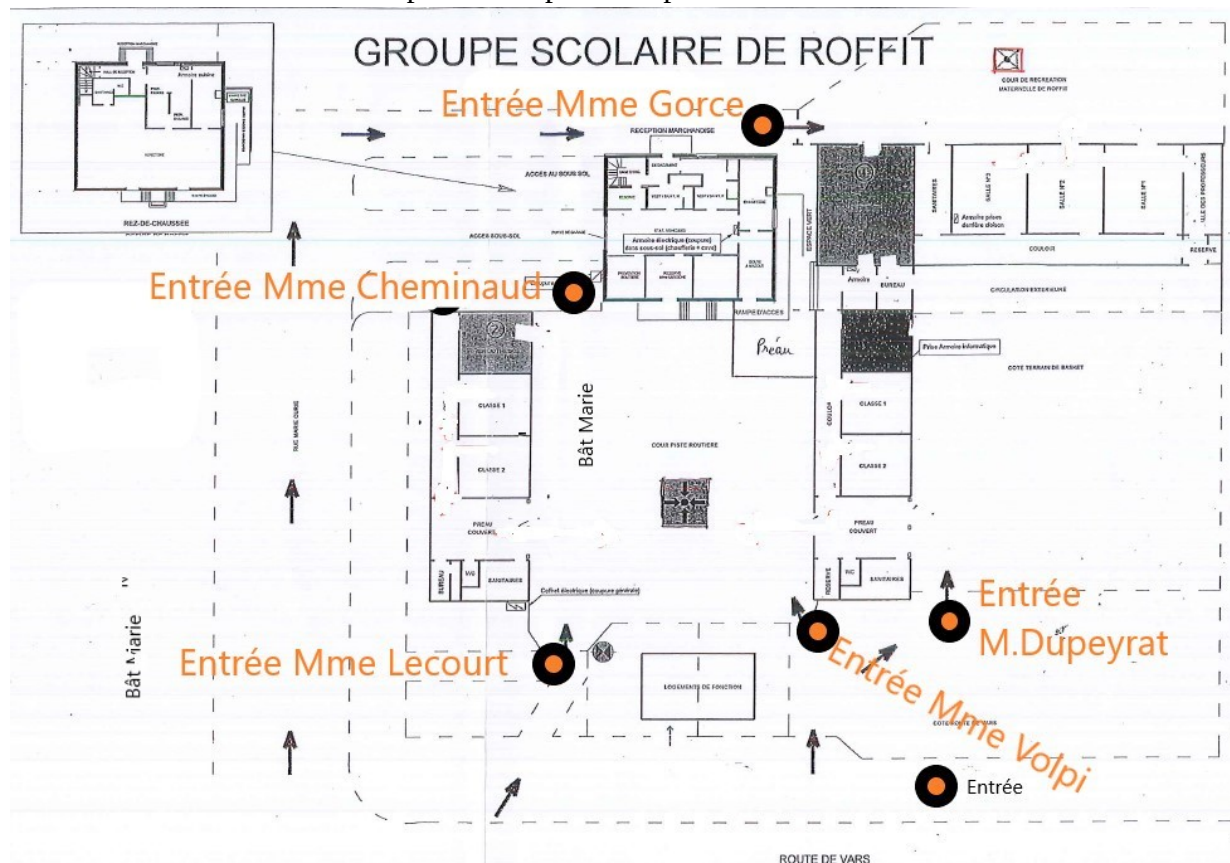
16h à 17h30 : Garderie

Les CM1 prioritaires suivront les horaires de leur classe d'accueil
 Cette nouvelle organisation ne permet pas d'accueillir les enfants en retard qui devront repartir avec leur parent.

Accueil des enfants :

Chaque parent doit vérifier la température de son enfant avant d'aller à l'école. Si la température est égale ou supérieure à 37,8°, l'enfant ne pourra pas accéder à l'école.

Les parents ne pourront pas entrer dans l'école.



Accueil par les enseignants :

Pour pouvoir entrer, l'élève devra être sur le listing des élèves de la période du 18 au 30 mai. L'école disposant de 6 entrées différentes, chaque enfant entrera par la porte qui lui est dédiée. Un affichage sera mis en place. Cependant pour éviter les contacts, les parents devront veiller au respect des distances et gestes barrière aux abords de l'école.

Pendant le temps d'accueil de chaque enseignant, un marquage au sol matérialisera l'endroit où chaque enfant devra se placer.

Enseignants	Horaire entrée/sortie des élèves	Horaire des récréations		Bâtiments
		Matin	Après-midi	
Mme Gorce	8h45 à 12h et 13h45 à 16h	10h15-10h30	14h45-15h	Ancienne maternelle
Mme Cheminaud	8h45 à 12h et 13h45 à 16h	11h -11h15	15h15 - 15h30	Ancienne maternelle
Mme Lecourt	8h45 à 12h et 13h45 à 16h	11h -11h15	15h15 - 15h30	Marie Curie
Mme Rossignol	Pour raison médicale, Mme Rossignol ne sera pas présente à l'école, et continuera l'enseignement à distance.			Marie Curie
Mme Volpi	8h45 à 12h et 13h45 à 16h	11h -11h15	15h15 - 15h30	Pierre Curie
M. Dupeyrat	8h45 à 12h et	10h15-10h30	14h45-15h	Pierre Curie

Nettoyage des mains avant d'entrer en classe :

Une fois accueillis par leur enseignant, les élèves iront se laver les mains dans les sanitaires. Les autres attendront, en respectant les distances entre eux.

Une fois le lavage terminé, les enfants iront s'asseoir en classe à leur place personnelle (qui restera la même pendant toute la période).

Installation en classe :

Chaque élève dispose d'au moins 4m². Les tables doubles des classes ne se touchent plus. Chaque enfant a son nom collé sur sa table. Cela lui permettra de pouvoir ranger ses affaires dans son casier et ne pas utiliser le matériel des autres. Une fois le sac vidé dans les bureaux, il restera dans la classe à côté de l'élève pendant la journée.

Les enfants seront séparés d'au moins un mètre. Aucun matériel collectif ne sera prêté.

Chaque classe (sauf celle de Mme Lecourt) possède un lavabo. Cela permettra des lavages de mains fréquents si besoin. Pour la classe dépourvue de lavabos, elle pourra utiliser les toilettes les plus proches.

Chaque enfant devra apporter des paquets de mouchoirs jetables et une bouteille d'eau. Les portes resteront ouvertes afin que les élèves ne touchent pas les poignées.

COVID-19

LES RÈGLES DE CIRCULATION DANS MON ÉCOLE/ÉTABLISSEMENT



**Je ne crée pas
d'attroupements
dans les couloirs.**



**Je respecte le sens
de circulation indiqué.**



**Je me tiens à plus
d'un mètre des autres,
même en cas
de croisement.**



**J'ouvre les portes
sans toucher
la poignée avec ma main.**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

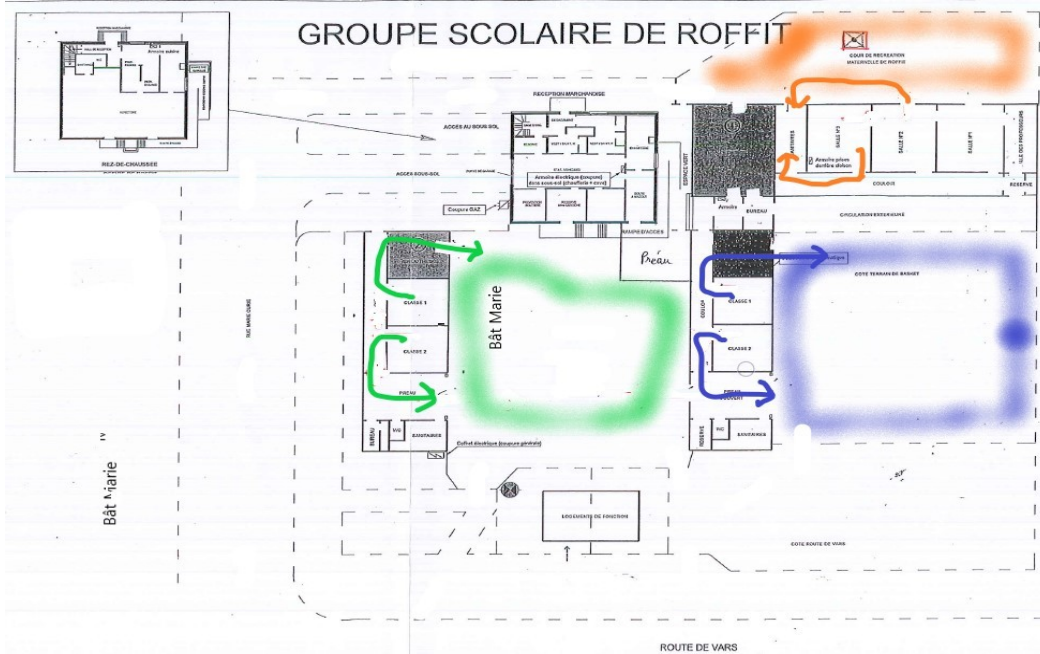


0 800 130 000
(appel gratuit)

Déplacements dans l'école :

La géographie de l'école permet de faire sortir les élèves des classes sans qu'ils ne se croisent.

Plan de l'école



Les récréations :

Les récréations se feront par groupe/classe, dans la cour la plus proche de son bâtiment. Elles seront décalées pour chaque bâtiment avec un quart d'heure d'écart pour éviter tout risque de contact entre enfants. (voir tableau ci-dessus). Ceci permettra de laisser le temps de lavage des mains avant et après chaque récréation. Aucun matériel collectif ne sera prêté. Les jeux de ballon, de ping-pong, seront interdits. L'accès à la structure sera interdit. Les enfants devront respecter une distance de 2m entre eux. Ils pourront apporter un jeu personnel individuel (corde à sauter, casse-tête, livre, « brain string », yoyo, « hand spinner ») mais ne pourront en aucun cas le prêter à un copain.



Toilettes

Passage pendant les temps de récréation et pause méridienne sous la surveillance d'un adulte pour gérer le flux , éviter les contacts entre enfants et vérifier le lavage des mains avant et après les toilettes.

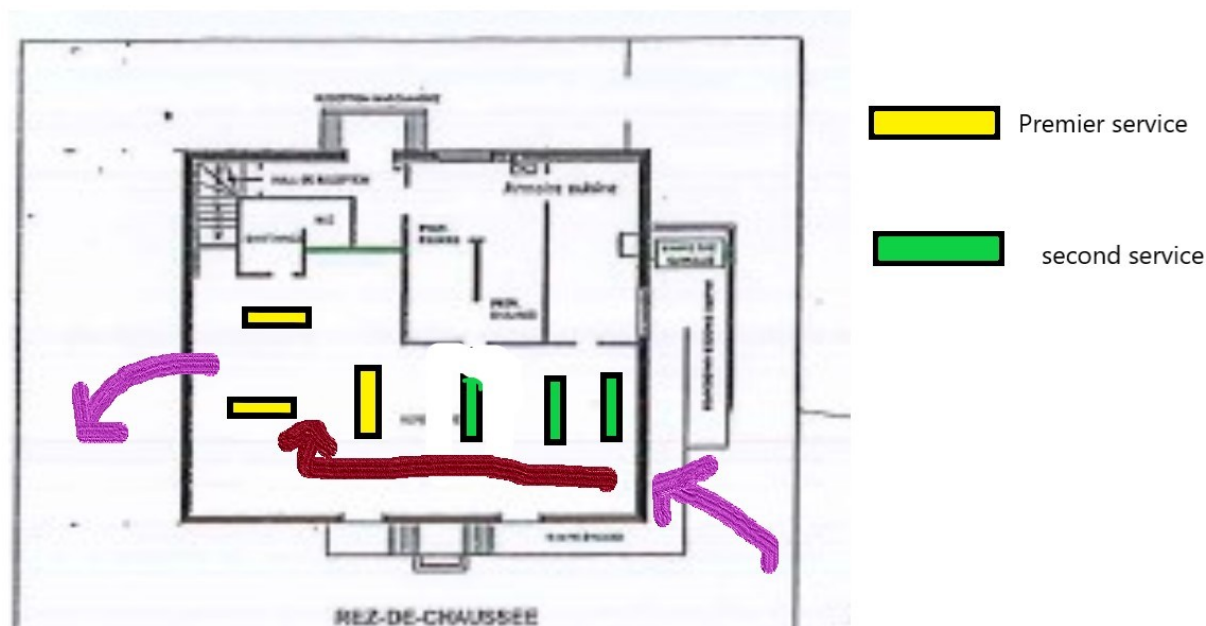
Retour en classe :

Même organisation que pour l'installation

Pause méridienne :

Pause méridienne				
Personnel responsable		Début	Fin	Bâtiments
Mme	CP	12h	13h45	Ancienne maternelle
	CE1	12h	13h45	
	CE2	12h	13h45	Marie Curie
		12h	13h45	
	CM2	12h	13h45	Pierre Curie
	ULIS	12h	13h45	

Plan du bâtiment Entrée unique, sortie unique



Avant de se rendre au restaurant scolaire, les enfants seront accompagnés par leur enseignant jusqu'aux toilettes pour un lavage des mains, un passage aux toilettes puis un nouveau lavage des mains. Ils seront ensuite conduits au restaurant scolaire. Ils seront pris en charge par un personnel communal et chaque groupe classe s'installera à sa table.

Des marques au sol seront tracées pour que les enfants puissent attendre leur tour pour rentrer dans la cantine en respectant une distance d'un mètre entre eux.

Les places des enfants seront séparées de plus d'un mètre. Les enfants seront servis individuellement par la personne responsable de chaque groupe.

Une fois le repas terminé, les enfants seront conduits vers les toilettes pour un nouveau lavage des mains et se rendront ensuite dans leur cour de récréation pour un temps de jeu, toujours sous la surveillance du même adulte.

Le personnel de service effectuera un nettoyage total des tables utilisées.

Le second groupe d'enfants ne rentrera dans le restaurant qu'une fois la totalité du premier service sera sorti. Ils procéderont de la même manière que le premier service. A la fin du repas, il est possible que 2 groupes se retrouvent en récréation dans la même cour. Des barrières seront posées pour partager en deux chaque cour de récréation.

Restauration scolaire :

Un sens de circulation est instauré dans la cantine.

A l'issue du repas, le lavage des mains sera réalisé dans les toilettes habituelles de chaque classe.

En fonction du temps, les enfants pourront se rendre, sous la responsabilité d'un adultes, soit dans leur cour de récréation, soit dans leur classe.

Retour en classe :

Même organisation que pour l'installation

Départ de l'école : 16h

Les enseignants feront se laver les mains dans les classes ou dans les toilettes à leur disposition et conduiront les élèves jusqu'à la porte utilisée le matin. Les enfants seront remis à leurs parents.

Ceux qui restent en garderie jusqu'à 17h30, resteront dans la classe et seront confiés à un personnel communal.

La garderie du soir se fera dans les classes.

Communication avec l'école :

Port du masque

Port du masque par les adultes dans toutes situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées (interventions auprès d'élèves, pendant la circulation en classe... recommandé dans les autres situations et obligatoire pendant les temps de récréation).

Pour les élèves, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés par leurs parents s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mauvais usage. Dans le cas d'un mauvais usage (manipulation régulière, masque enlevé et posé...), celui-ci sera déposé dans un sac hermétique mis à disposition par la famille. Prévoir un second masque qu'il soit jetable ou en tissu, pour le temps post repas.

Nettoyage/Désinfection

En plus d'un nettoyage approfondi chaque jour, un passage de ménage supplémentaire est prévu de 9h à 10h et de 15h à 16h pour le nettoyage et la désinfection des sanitaires et surfaces de contacts. Chaque classe sera équipée de gel hydroalcoolique en complément de l'eau et du savon, et de désinfectant virucide pour le matériel.

Aération des classes pendant les récréations, la pause méridienne et le soir.

Nettoyage approfondi des classes le soir selon un protocole strict.

COVID-19

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE

-  **Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.**
-  **Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.**
-  **Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.**
-  **Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.**
-  **Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.**

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**
(appel gratuit)

Procédure de gestion d'un cas COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (toux, éternuement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, ..)

L'élève sera isolé avec un masque pédiatrique dans la salle arts plastiques avec surveillance par un adulte.

Un adulte appellera sans délai les parents ou responsables pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrières.

L'enseignant rappellera aux parents les démarches à suivre.

Le Directeur informera le médecin conseiller technique départemental, le médecin de la circonscription, l'Inspectrice de l'Éducation nationale, l'Inspecteur de l'Éducation nationale adjoint et la mairie du cas de suspicion de Covid-19.

Les services municipaux procéderont à un nettoyage approfondi de la salle d'arts plastiques et de la classe de l'élève après un temps de latence de quelques heures.

L'élève ne pourra revenir à l'école qu'après un avis du médecin traitant ou médecin de l'Éducation Nationale.

Les parents s'engagent à avoir leur téléphone portable à portée, pour répondre à un éventuel appel.

Protocole Parents

solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/covid-19-mesures-protection-enfance.pdf

Consigne à donner aux parents en cas de suspicion :

Lorsqu'un enfant ou un jeune accueilli présente des symptômes pouvant faire penser qu'il est atteint par le COVID-19, que faire?

Dans l'immédiat :

- Vous devez contacter (téléphone ou téléconsultation) le médecin suivant habituellement l'enfant ou le jeune dans les meilleurs délais.
- Il évaluera l'état de santé de l'enfant ou du jeune, sans obligatoirement réaliser de test. Néanmoins, si les symptômes sont graves (notamment détresse respiratoire), il convient d'appeler le centre 15.
- Dans l'attente du diagnostic, l'enfant ou le jeune doit être isolé de manière adaptée à son âge (essayer de respecter une distance d'au moins un mètre entre les enfants) et respecter les mesures barrières et d'hygiène.
- Dans le cas où la structure ne dispose que de chambres collectives, il convient d'instaurer une séparation physique (par exemple avec un paravent) ou d'établir une distance d'un mètre entre le jeune malade et les jeunes partageant sa chambre. Il est cependant nécessaire de s'assurer au préalable que son âge, sa morphologie faciale et son état de santé antérieur le permettent.

L'enfant ou le jeune est diagnostiqué comme atteint par le COVID-19. Comment organiser sa prise en charge ?

Pour les formes légères et modérées du COVID 2019, ce qui est le cas pour les enfants en général, la durée de l'isolement de l'enfant ou du jeune sera déterminée par le médecin

